



Les collègues de la MA Vannes dans l'action !!!

Depuis ce matin à 6 heures 45, **15 surveillants vannetais sur 36 agents** à l'organigramme manifestent devant les portes de leur établissement pour dénoncer leurs conditions de travail. Cette action est à l'appel de l'intersyndicale CGT- UFAP et FO.

En effet, les personnels ont décidé de se mobiliser pour exprimer leur mécontentement mais également dénoncer leurs conditions de travail qui se dégradent inexorablement de jour en jour. Pour faire entendre nos revendications, une grande partie des mouvements de la prison sera bloquée !!!

Les personnels exigent :

- Le remplacement de l'ensemble des postes vacants ;
- Le maintien obligatoire des nuits à 4 surveillants pour le service posté ;
- La priorisation de remettre 24 agents en équipes lors des prochaines mutations et affectations ;
- De revoir l'organisation et la coordination des mouvements des détenus au sein de la détention ;
- Le transfert immédiat des détenus agressant ou menaçant le personnel.

La Maison d'Arrêt de Vannes fait partie des établissements pénitentiaires dits « petites structures » avec un effectif de référence minimal. 36 personnels du corps d'encadrement et d'application exercent au sein de cet établissement. Dès lors qu'il y a des absences ou des vacances de postes, cela se ressent dans la gestion quotidienne comme dans tous les établissements d'ailleurs mais sur les petites structures, les difficultés en terme de ressources humaines sont plus importantes et ont des conséquences sur les conditions de travail et de vie des personnels : mode dégradé, heures supplémentaires, insécurité, fatigue, stress, tension, etc.... un cocktail qui ne fait pas bon ménage dans l'exercice de nos missions !!!

La signature du protocole de 2009 instituant la mise en place de 4 agents en service de nuit dans les « petits » établissements était d'assurer une sécurité supplémentaire pour les agents en service de nuit. Ce n'était pas un luxe à l'époque et cela ne l'est toujours pas dès lors que la surpopulation pénale est omniprésente ces dernières années. Le danger existe. Les incidents en service de nuit sont fréquents. Intervenir seul où 2 voire 3 détenus sont hébergés dans une même cellule n'est pas sans risque.

La sécurité des personnels n'a pas de prix !!!!

Le métier de surveillant est difficile. Tout doit être mis en œuvre afin que les personnels exercent dans des conditions optimales et dignes.

La CGT Pénitentiaire exige des pouvoirs publics qu'ils prennent réellement leurs responsabilités quant aux conditions de travail déplorables et insupportables que subissent les personnels pénitentiaires. Elle demande des actes concrets.

La CGT Pénitentiaire exige le transfert des détenus « perturbateurs » afin d'envoyer un signal fort à l'encontre de la population pénale.

L'entente syndicale se réserve le droit de renouveler son action si elle n'est pas entendue.

Nantes, le 08 Janvier 2018.